

La fiducie

Cycle de formation La fiducie Opportunité de la profession d'avocat

Intervenants	Thèmes	Dates	Lieux
GRIMALDI Michel Professeur Université Paris II Session générale		25 Juin 10	Montpellier
PUJOL Pierre Avocat au barreau de Nîmes Objectif Attirer l'attention des confrères sur ce nouveau champ d'activité et leur permettre de s'engager efficacement et sereinement dans cette voie Permettre aux avocats amenés à jouer un rôle de conseil et d'assistance de leurs clients face aux besoins de ces derniers dans la gestion « déportée » de leur patrimoine, de la protection de ce dernier à l'occasion de transmissions par succession ou donation, ou de conflits matrimoniaux ou avec des tiers Proposer une approche de rédaction de contrat de fiducie gestion et fiducie sûreté avec des variantes optionnelles Contenu Préambule Les principes généraux - Les acteurs de l'opération de fiducie - Le contrat de fiducie - Les effets du contrat de fiducie - Les fonctions de la fiducie - Le régime fiscal de la fiducie L'avocat et la fiducie - Les modalités préalables à l'exercice de l'activité fiduciaire - La déontologie de l'avocat fiduciaire - Le contrôle de l'activité Méthode Présentation power point		24 Septembre 10	Nîmes
		20 Mai 11	Avignon
		17 Juin 11	Cusset Vichy
		23 Septembre 11	Montpellier
		30 Mars 12	Béziers
		18 Juin 12	Mende
		21 Septembre 12	Moulins
		11 Mars 12	Carpentras
		15 Avril 12	Le Puy en Velay
		7 Juin 12	Carcassonne
DUMONT Marie-Pierre Professeur Faculté de droit Montpellier ALBIGES Christophe Maître de conférences Faculté de droit Montpellier Objectif Présenter de manière exhaustive les différents aspects de la fiducie Analyser les liens entre la fiducie et les missions de l'avocat (en qualité de conseil ou de fiduciaire) Familiariser et sensibiliser les avocats avec l'opération de fiducie en raison des nouvelles possibilités offertes par le législateur Contenu Présentation thématique - La constitution d'une fiducie - Nature des actes constitutifs, formalisme, publicité - L'exécution d'une fiducie - Obligations des parties présentes lors de l'opération (fiduciant, fiduciaire, tiers bénéficiaire) - Le dénouement d'une fiducie - Causes et effets de l'extinction de la fiducie Présentation sous la forme d'ateliers - Les attraits de la fiducie pour l'avocat - Conditions et effets de la qualité de fiduciaire - La fiducie et le droit de propriété - la notion de « patrimoine fiduciaire » - La fiducie et les procédures collectives – Applications et études des incidences de la loi du 4 août 2008 et l'ordonnance du 18 décembre 2008 Méthode Présentation et analyse des textes relatifs à la fiducie Exposé et réalisation de cas pratiques en privilégiant une approche concrète des thèmes abordés		22 Octobre 10	Montpellier
		19 Novembre 10	Clermont Ferrand
		8 Avril 11	Perpignan
		7 Octobre 11	Montluçon
		21 Novembre 11	Alès
		6 Avril 12	Nîmes
		25 Mai 12	Aurillac
		16 Novembre 12	Narbonne

L'Ordonnance du 30 janvier 2009 permet à l'avocat de prendre la qualité de fiduciaire. Il s'agit là d'un domaine nouveau d'activité, particulièrement prometteur pour la profession, puisque des fiducies pourront être constituées à des fins de gestions ou à titre de garantie

Cette activité, pour les avocats, sera néanmoins soumise à des règles spécifiques (confidentialité des courriers, blanchiment...). Il est notamment prévu que dans son activité de fiduciaire, il prenne des précautions spécifiques tant d'information du client (régime particulier s'appliquant au secret professionnel par exemple) que dans la tenue des dossiers de fiducie au sein du cabinet (papier entête distinct, séparation des dossiers etc.). L'avocat fiduciaire devra également justifier d'une garantie financière en cas de mise en jeu de sa responsabilité civile professionnelle. C'est dans ce contexte que le cycle de formation ci-dessus a été mis en place, afin d'attirer l'attention des confrères sur ce champ nouveau d'activité

Pierre PUJOL
Avocat au barreau de Nîmes